



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mâcon, le 3 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

Réduction des voies de la section courante N70
et fermeture aire de Bonin-Bonot - Gévelard,
Perrecy-les-Forges, Ciry-le-Noble

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Régional d'Exploitation de
Moulins**

Tél : 03 85 21 29 56

Mail : Dma.Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mail : com.dirce@developpement-durable.gouv.fr

1/1

Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69446 LYON Cedex 03



Pour réaliser des travaux de préparation et de mise à 2x2 voies, la largeur des voies entre l'échangeur 18 "Gévelard" et l'échangeur de "Coire" va être réduite et l'aire fermée de Bonin-Bonnot entre le 13 juin 2022 au 26 juillet 2023. Un basculement de circulation sur cette portion associée à des limitations de vitesse vont également être mis en place.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur les itinéraires de déviation et vous remercions de votre compréhension.